

Gestion des espaces verts de la ville de WORMHOUT

vers une « Oasis » de biodiversité



Plus de dix années se sont écoulées depuis l'adoption en 2002 du plan de gestion dite « différenciée » des espaces verts de la ville de Wormhout. De nombreuses actions ont été mises en place, beaucoup de travaux ont été réalisés avec toujours les mêmes objectifs : développer la biodiversité sur le territoire de la ville, améliorer la qualité du cadre de vie de ses habitants et optimiser l'organisation des services. Il apparaît aujourd'hui utile de rappeler à la population les changements opérés dans les modes de gestion de nos espaces verts et d'exposer les résultats obtenus.

Un peu de bon sens avant tout

Que le travail se fasse à l'échelle d'un pays, d'une commune voire d'un jardin de particulier, le principe reste le même. Pour que la faune et la flore puissent se développer, pour que les espèces menacées puissent être sauvegardées, il suffit de créer un milieu qui leur soit favorable.

C'est ce qui est fait à Wormhout depuis de nombreuses années, grâce au soutien financier et technique du Conseil Général du Nord et du Pays des Moulins de Flandre. D'année en année, petit à petit, les agents du service espaces verts se sont employés à recréer ces milieux favorables à la préservation et au développement des espèces.

Les idées, les conseils qui nous ont été apportés par les architectes paysagistes et les écologues avec qui nous avons travaillé, nous ont apporté un regard nouveau sur la façon de gérer nos espaces. Il a fallu tout repenser et adopter des techniques « nouvelles », bien souvent calquées sur celles utilisées avec sagesse par le passé.

Limitier voire réduire les dépenses liées à l'entretien de chaque espace tout en préservant sa qualité est devenu un véritable objectif. Fréquence des interventions, des arrosages, réduction des produits phytopharmaceutiques, des consommations de carburant, choix de végétaux d'essences locales, tout est aujourd'hui bien pensé pour préserver notre environnement, favoriser la biodiversité et optimiser l'efficacité du service à la population.

Suivi écologique

Soucieux de suivre de très près les résultats de ces actions, la municipalité a fait réaliser plusieurs expertises écologiques financées en partie par le Conseil Général. La première d'entre elles a été réalisée en 2001 lors du lancement de l'étude. Une deuxième, réalisée en 2006, avait permis de constater déjà une évolution très positive de cette biodiversité, indiquant que nous étions sur le bon chemin. Ce constat encourageant avait fait l'objet en 2007 d'une plaquette d'information⁽¹⁾ à destination de la population wormhoutoise et de tous ceux que cette démarche novatrice pouvait intéresser.

Une nouvelle expertise écologique, subventionnée cette fois encore par le Conseil Général du Nord, vient d'être réalisée sur la base de neuf relevés effectués de juin à octobre 2012. Le rapport qui vient de nous être remis dresse une nouvelle fois un bilan positif faisant apparaître une évolution significative de la biodiversité sur la plupart des sites observés. Elle fait état toutefois ici et là de points sur lesquels il nous faut encore travailler, de changements aussi à opérer dans certains modes de gestion.

Parc de la Prairie *Zones de fauche tardive*



Ecole Roger Salengro : Toiture végétalisée et cellules photovoltaïques



Les sites ayant fait l'objet d'observations et d'inventaires sont la Base des Trois Sources (5,55 ha), les espaces verts dits du Steenhouck le long de la Peene Becque (4,68 ha), le Parc communal de la Plaine (0,88 ha), la Zone d'activité de la Kruystraete (2,19 ha), le Moulin communal Deschodt (0,49 ha), le Parc Dehaene (0,63ha), le Parc de la maison communale d'animation (0,94 ha) et le Parc de la Prairie (1,36 ha) soit un total de 16,72 ha sur les quelques 28 ha d'espaces verts que compte la commune.

Les résultats de cette expertise ont été présentés au personnel des services techniques et aux élus. Une présentation publique en sera faite lors de la Bloemenfeeste, le 4 mai 2014.

Les experts écologues qui ont réalisé les relevés et remis leur rapport parlent aujourd'hui « d'Oasis », pour qualifier le territoire de Wormhout, dans lequel vient se nourrir et se reproduire une faune qui s'est enrichie au fil du temps. Le terme d'Oasis, utilisé par ces experts est intéressant et très juste car il définit la qualité mais aussi la fragilité de la biodiversité sur le territoire de Wormhout. Nos efforts doivent donc se poursuivre sans relâche sur le terrain mais bien au-delà. C'est en partie l'objectif de ce document qui a pour but d'informer, de conseiller, de sensibiliser et d'encourager qui le lira à agir de son côté pour le respect de notre environnement.

WORMHOUT vu du ciel



Quelques chiffres

Le rapport d'expertise très exhaustif comporte notamment des tableaux comparatifs des inventaires faune/flore réalisés en 2001, 2006 et 2012, en voici quelques extraits :

EVALUATION DE LA FLORE (nombre d'espèces végétales observées)

	2001	2006	2012
Base des Trois Sources	56	114	138
Espaces verts du Steenhouck	23	96	128
Parc de la Plaine	35	66	85
Zone d'activité de la Kruystraete	34	95	103
Moulin communal Deschodt	23	26	58
Parc Dehaene	40	42	67
Parc de la Maison Communale	Pas de relevés		88
Parc de la Prairie	Pas de relevés		99

EVALUATION DE LA FAUNE (nombre d'espèces d'oiseaux observées)

	2001	2006	2012
Base des Trois Sources	19	26	40
Espaces verts du Steenhouck	12	20	18
Parc de la Plaine	8	16	36
Zone d'activité de la Kruystraete	19	21	36
Moulin communal Deschodt	9	10	38
Parc Dehaene	23	14	24
Parc de la Maison Communale	Pas de relevés		21
Parc de la Prairie	Pas de relevés		22

Orthétrum réticulé



D'autres groupes faunistiques ont également été observés, notamment les libellules, les criquets et les sauterelles dont le nombre a particulièrement augmenté. Les papillons, mammifères et autres amphibiens ont également été recensés.

Parmi les espèces végétales observées, certaines présentent un IPNPC (intérêt patrimonial dans le Nord Pas de Calais) : La Centaurée Cyanus, l'Achillée Sternutatoire, la Renoncule aquatique, celle à feuilles capillaires observées à la base des Trois Sources ou encore l'Oenanthe aquatique également observée dans les zones humides sur plusieurs sites. Dans la zone d'activité de la Kruystraete c'est la présence déjà remarquée en 2001 de l'Ophrys abeille, menacée et protégée à l'échelle régionale qui a été remarquée par les experts. Enfin, le Myosotis des bois semble avoir choisi de fleurir au parc Dehaene et à la Maison Communale d'Animation.



Rousserole verderolle

S'agissant de la faune, notons la présence de la rousserolle verderolle et du Phragmite des joncs dans la nouvelle zone humide de la base des Trois Sources. Le Tarin des aulnes et le Martin pêcheur ont été remarqués le long de la Peene Becque, zones d'alimentation pour les passereaux nordiques. L'hirondelle rustique, observée au parc de la plaine et au parc de la prairie, est aussi à mentionner.

La plupart de ces espèces gravitent autour des zones humides et de prairies riches en insectes. Ces espaces sont indispensables à la survie des espèces et au bon fonctionnement de la chaîne alimentaire. La plupart d'entre eux ayant disparu pour laisser la place à une culture intensive ou à l'urbanisation des villes, il est aujourd'hui vital de préserver celles qui nous restent et d'en recréer de nouvelles.

Analyse des relevés

Si les inventaires réalisés permettent de dégager des tendances à l'évolution de la biodiversité sur l'ensemble des sites, ils doivent être analysés avec précaution. Les limites des suivis écologiques et l'exhaustivité de ces inventaires dépendent en effet de nombreux critères. La pression d'observation (temps passé sur les sites) et les conditions météorologiques peuvent notamment influencer ces résultats et rendre parfois difficile leur analyse. Une observation par temps pluvieux, comme en juillet 2012, compromettra fortement par exemple l'observation des insectes. Il faut ajouter à cela que d'une année à l'autre, les espèces observées ne sont pas forcément les mêmes.

Les chiffres apportent donc une tendance à une évolution de la biodiversité mais seule une analyse très fine des observations peut permettre d'évaluer parfaitement l'impact de la gestion et d'ajuster au mieux les préconisations. Il apparaît donc aujourd'hui nécessaire de mettre en place des méthodes standardisées d'inventaire et de suivi pour que les prochaines évaluations soient plus fines encore.



Criquet

Un travail aujourd'hui reconnu

Grâce aux moyens de communication importants dont elles disposent, les grosses collectivités sont le plus souvent mises à l'honneur et citées en référence. Par le travail sérieux et constant réalisé pendant plus de dix ans, par le suivi méthodique et précis qui en a été fait, notre petite commune peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir elle aussi acquis une certaine notoriété dans le domaine de la gestion différenciée.

Beaucoup reste à faire, soyons lucides et restons modestes mais force est de constater que ce que nous faisons interpelle et séduit bien au-delà des limites du territoire communal. En 2010, dans le cadre de la « 6^{ème} conférence européenne des villes durables » qui se tenait à Dunkerque, nous avons été sollicités pour accueillir un groupe de techniciens et d'élus français mais aussi Italiens et Espagnols.

*6^{ème} conférence des villes durables
Visite d'élus et de techniciens*



En 2011 la revue spécialisée « Paysages Actualités » nous a fait l'honneur d'un bel article de deux pages. En 2012, nous avons accueilli des élus de communautés de communes de l'Eure pour une journée d'étude. Nous pouvons aussi nous féliciter d'accueillir depuis deux ans des groupes d'étudiants de l'Université d'Artois venant travailler sur nos sites et en analyser la gestion dans le cadre de leurs études.

*Etudiants de l'Université d'Artois
en visite à WORMHOUT*



Vers le « Zéro Phyto »

Avec donc plus de dix années d'expérience, nous pouvons affirmer aujourd'hui que la gestion différenciée présente de très nombreux intérêts. Intérêt écologique certain, les résultats des expertises le prouvent, intérêt touristique, social et éducatif que nous avons découverts, intérêt économique enfin, grâce à une meilleure gestion des interventions, à l'économie des ressources et à la réduction des produits phytopharmaceutiques (traitements chimiques).

*Base des Trois Sources
site « pilote » de la gestion différenciée*



Grâce à certaines techniques alternatives comme la mise en place de paillage dans les massifs, la mise en place de plantes couvre-sol, le désherbage thermique ou mécanique, nos consommations de ces produits chimiques ont en effet diminué de près de 80%. Le pas à franchir ne semble plus très grand donc pour arriver au « zéro phyto » déjà en place sur certains sites. Nos efforts vont se concentrer en partie sur cet objectif, d'autant que la réglementation en la matière est de plus en plus stricte. Pour chaque application il faudra notamment prendre et afficher sur site un arrêté municipal et fermer au public la zone d'intervention pendant plusieurs jours. Difficile donc d'imaginer d'employer ces méthodes au cimetière, au stade de football, dans les parcs ou plus encore dans les

écoles.

Chaque année des produits chimiques disparaissent du marché car on découvre qu'ils sont nocifs. Ceux qui sont encore aujourd'hui autorisés de vente le seront-ils demain ? On peut aisément en douter, nous allons donc anticiper pour compter au plus vite parmi les premières communes à ne plus employer aucun de ces produits. Nous voulons aussi par ce choix sensibiliser le public qui doit prendre également conscience des dangers que représente l'application de ces produits. Dans le cadre de la Bloemenfeeste, le 4 mai 2014, parallèlement à la présentation des expertises écologiques, des expositions seront mises en place et une conférence débat sera organisée.

Un plaisir ne vaut que s'il est partagé

Chaque année, le dernier samedi de mai, le service espaces verts organise une visite guidée de nos espaces verts. Elle est gratuite et ouverte à tous, c'est un moment convivial, idéal pour mesurer la

volonté et la motivation des élus et des techniciens. Idéal aussi pour découvrir et apprécier pleinement la nature qui nous entoure et partager l'intérêt que nous lui portons. Ne manquez pas le prochain rendez-vous qui aura lieu le samedi 31 mai 2014 à 15h⁽²⁾.



Visite guidée des espaces verts

(1) plaquette et autres informations disponibles sur le site Internet de la ville www.wormhout.fr

(2) 15h/15h30 : exposition et présentation sur diaporama, 15H30/17h parcours d'environ 7km dans la ville.
Pour tout renseignement : Joël CAPPELAERE, Responsable des services techniques : 03 28 20 29 89